

Les leçons d'un pro

LES 15 MARS ET 2 AVRIL DERNIERS, M. Denis Ouellet* donnait une conférence sur « La gestion d'un fonds d'actions canadiennes », qu'il avait préparée spécialement pour les participants aux Fonds FMOQ et les membres de la FMOQ.

Sans chercher d'aucune façon à vendre ses services ni les fonds dont il assume la gestion, M. Ouellet a fait part à l'auditoire de son expérience quotidienne de gestionnaire de portefeuille tout en expliquant le temps requis et le travail à effectuer pour assurer une gestion efficace. Voici un bref compte rendu de sa présentation.

Dans un marché comme celui des actions, où chaque décision d'achat correspond à la décision de vente d'un autre investisseur et vice versa, un seul des deux peut avoir raison : d'où l'importance d'avoir raison plus souvent que les autres investisseurs. Le gestionnaire dispose toutefois d'une panoplie d'outils qui l'aident à prendre ses décisions. Parmi ces outils, il ne faut pas négliger les contacts directs que les gestionnaires de profession peuvent avoir avec l'équipe de gestion des entreprises.

Non seulement y a-t-il des différences fondamentales entre les divers secteurs d'activité économique, mais ces différences ont des conséquences importantes sur les rendements et les stratégies de placement à adopter. Par exemple, les secteurs des matières premières ont, à long terme, une tendance à la baisse et sont, de ce fait, beaucoup plus spéculatifs.

Outre les différents ratios financiers qu'un gestionnaire doit analyser pour évaluer la qualité, la solidité et la croissance d'une entreprise, il doit également prendre en compte l'effet des marchés sur le comportement du prix d'un titre. Le gestionnaire doit également considérer les effets, sur le prix d'un titre d'excellente qualité, de modes comme celle des « technos », des spéculateurs professionnels et de la recherche du rendement à court terme.

Un gestionnaire de portefeuille doit aussi vivre avec les difficultés financières (qu'il souhaite passagères) d'une entreprise dont le passé et le positionnement sont gages de réussite. Fait à noter, il existe un paradoxe entre, d'une part, l'investissement effectué en fonction d'un horizon de temps à long terme et, d'autre part, l'évaluation des résultats d'un gestionnaire de portefeuille, qui s'effectue sur des périodes très courtes.

De la fort intéressante conférence de M. Ouellet, nous avons tiré les conclusions suivantes :

Certains secteurs d'activité économique sont exclusivement spéculatifs et perdent de la valeur à long terme

À moins de vouloir s'adonner à la spéculation et d'avoir les moyens financiers ainsi que les nerfs requis, on devrait évi-

ter ces secteurs. Il est préférable de concentrer ses placements dans des secteurs en croissance, car même si l'investisseur prend une mauvaise décision quant au momentum†, le temps et la croissance intrinsèque au secteur répareront cette erreur.

La gestion efficace et sérieuse d'un portefeuille d'actions demande beaucoup de temps, de travail, d'outils et de contacts

Le petit investisseur n'a pas accès aux multiples sources d'information existantes. Il ne dispose pas du temps ni des ressources humaines et matérielles requises pour effectuer l'ensemble du travail d'analyse que les gestionnaires de portefeuille et leurs équipes font en vue de prendre leurs décisions d'achat, de conservation et, de façon plus difficile, de vente. Les professionnels du métier ont également de nombreuses occasions de rencontrer, en groupe ou en privé, les directions des entreprises. De plus, avec la mondialisation des économies, l'analyse doit non plus se borner à l'environnement proche, mais également prendre en considération l'ensemble de l'échiquier mondial.

L'analyse fondamentale des résultats et du plan d'affaires d'une entreprise est des plus importantes

Bien que le passé ne soit point garant de l'avenir, l'analyse des résultats d'une entreprise révèle de nombreux renseignements sur la qualité de ses produits et de sa gestion ainsi que sur sa rentabilité probable. L'examen de son plan d'affaires, lié à la connaissance de l'industrie et des autres joueurs, apportent un éclairage non négligeable sur le potentiel de l'entreprise.

La participation financière de l'équipe de gestion dans l'entreprise constitue souvent un des éléments clés du succès

Bien que ce ne soit pas une règle absolue, il appert que les entreprises auxquelles les dirigeants participent financièrement, et ce, de façon personnelle et importante, ont de meilleurs résultats et se tirent mieux d'affaire dans les situations difficiles. On parle ici d'investissement réel, sous

* M. Denis Ouellet est premier vice-président – actions canadiennes – chez TAL Gestions globale d'actifs inc. Il est titulaire d'un baccalauréat en commerce (option finances) et détient le titre de CFA (*Chartered Financial Analyst*). Il a accumulé plus de 18 ans d'expérience en gestion de portefeuilles, tant au sein de la Caisse de dépôt et de placement du Québec et de la Caisse de retraite des policiers de la CUM que chez Montrustco. Il est associé à la société TAL et gère les actions canadiennes des Fonds FMOQ depuis 1997.

† Taux de variation de la différence entre deux cours permettant de déceler des marchés surachetés ou survendus.

forme de participation au capital-actions, et non exclusivement d'options d'achat.

À moins d'avoir des talents de devin, suivre les modes et les fluctuations irrationnelles des marchés financiers, de même que leurs effets sur les prix des titres, n'est aucunement gage de succès

Bien que le caractère irrationnel d'une telle attitude soit d'une évidence frappante, un grand nombre de petits investisseurs ne se fient, pour prendre leurs décisions, qu'aux rumeurs, aux modes, aux conseils et aux prétendus succès d'autres investisseurs. Un jour ou l'autre, les effets sur le marché de ces phénomènes extrinsèques à la valeur des titres finissent toujours par s'estomper, au grand dam des investisseurs qui n'ont pu ni ne pourront, de toute façon, prévoir le moment de la correction.

Peu importe sa taille, un portefeuille doit respecter les règles fondamentales de la diversification

En vertu de cette règle fondamentale de l'investissement, tout portefeuille doit comporter des objectifs et un horizon de placement auxquels correspond une répartition de portefeuille. Cette répartition s'effectue entre les diverses classes d'actifs (liquidités, obligations, actions, etc.) et, en ce qui concerne particulièrement la portion des actions, entre divers secteurs de l'activité économique, et contenir un nombre minimum de titres de sociétés différentes (de 50 à 60 dans le cas d'un Fonds mutuel). (Remarque : On parle généralement d'un minimum de 15 à 20 titres de sociétés différentes pour un portefeuille individuel.)

Tout investissement doit être effectué avec un horizon de placement à long terme

Cet horizon de placement doit être respecté par l'investisseur afin de permettre à la compagnie sélectionnée de

tenir ses engagements, et ce, à l'abri des fluctuations spéculatives temporaires.

Les investissements boursiers constituent du capital de risque

L'investisseur doit être prêt à assumer les fluctuations temporaires des marchés que provoquent les modes et les phénomènes spéculatifs. Il doit éviter de paniquer et de prendre des décisions hâtives car, si l'analyse fondamentale a été bien faite, le temps et l'efficacité du marché ramèneront les choses à leur juste valeur.

EN ESPÉRANT que le compte rendu de cette conférence saura vous éclairer, nous vous invitons à prendre contact avec nous pour en discuter plus longuement, le cas échéant.

À la suite des nombreux commentaires positifs que nous avons reçus des personnes qui ont assisté à la conférence de M. Denis Ouellet, celui-ci la redonnera le 14 mars 2002, à Sherbrooke.

Nous vous signalons que nous disposons d'un enregistrement vidéo de la conférence qui peut être présenté, sur demande, à de petits groupes. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Nous sommes toujours très intéressés à connaître vos commentaires ou suggestions de sujets à traiter dans cette chronique. N'hésitez donc pas à nous en faire part. □

1440, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 1012, Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081 ou 1 888 542-8597 ; télécopieur : (514) 868-2088

2960, boul. Laurier, bureau 040, Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777 ou 1 877 323-5777 ; télécopieur : (418) 657-7418

Courriel : info@fondsfmoq.com

Site Internet : www.fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées : (514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

110

La FMOQ
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

accueil | boîte à outils | comment nous joindre | index du site

NOUVEAU

<http://www.fmoq.org>
votre site!

Faites-nous part de vos commentaires, de vos suggestions, de vos questions ou de vos demandes en cliquant sur la boîte aux lettres ci-contre ou en nous envoyant un courriel à webmestre@fmoq.org

Nouveautés (mise à jour le 24 juillet 2001)